

I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 16, Number 2, 1985

Les multinationales et l'État

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701840ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701840ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Galarneau, H. (1985). I – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 16(2), 359–384. <https://doi.org/10.7202/701840ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I — Les relations extérieures du Canada

(janvier à mars 1985)

A — Aperçu général

Si l'on attendait toujours, à la fin du trimestre d'hiver, que soit rendu public le document sur la révision de la politique extérieure canadienne, quelques déclarations du secrétaire d'État aux Affaires extérieures donnaient des indications sur certaines options envisagées au cours de la préparation du Livre vert. Le Canada pourrait par exemple jouer un rôle plus important dans le domaine du maintien de la paix disait en février M. Clark et le Livre vert y fera référence. Ceci fait partie de la tradition canadienne en relations internationales, ajoutait-il. Des soldats canadiens pourraient être envoyés en Amérique centrale, la question ayant été abordée lors de la rencontre qu'avait eue M. Clark à l'automne avec les ambassadeurs des pays du Groupe de Contadora¹. Devant le *Conference Board* du Canada, Joe Clark soulignait l'importance qu'accorderait à la politique économique la révision de la politique étrangère, puisqu'elles sont étroitement liées. Le Canada doit accroître sa productivité et sa position concurrentielle, voilà ce qui contribuera le plus à assurer sa sécurité et à augmenter l'influence qu'il peut exercer au sein du système international. « Le commerce, l'éducation ainsi que la recherche et le développement n'ont jamais été considérés comme des éléments de la politique étrangère du Canada affirmait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. À notre avis, ils devront dorénavant l'être »². Devant la III^{ème} Conférence de droit constitutionnel de Québec, M. Clark déclarait que le gouvernement canadien pourrait lier son aide au développement au respect des droits de la personne dans les pays bénéficiaires³. Enfin, la politique à l'égard de l'Afrique du Sud était également à l'étude au ministère des Affaires extérieures à la suite des événements de l'hiver. Le ministre Clark avait alors chargé ses fonctionnaires d'examiner les questions des contacts sportifs, du code de conduite des entreprises canadiennes ayant des activités en Afrique du Sud⁴, d'un embargo sur les armes, et les relations commerciales⁵.

* *Documentaliste au CQRI.*

1. *The Globe and Mail*, 4 février 1985, p. 5.

2. Ministère des Affaires extérieures, *Discours n° 85/05*, 7 février 1985.

3. Michel ARSENEAULT, *Le Devoir*, 9 mars 1985, p. 4. Voir ministère des Affaires extérieures, *Discours n° 85/16*, 29 mars 1985.

4. La position des entreprises canadiennes consiste à ne pas se mêler des problèmes politiques des pays où elles font affaire, déclaraient pour leur part des représentants du secteur privé. Voir Joan BRECKENRIDGE, *The Globe and Mail*, 11 mars 1985, p. 1B8.

5. BARBARA YAFFEE, *The Globe and Mail*, 23 mars 1985, p. 5. Voir ministère des Affaires extérieures, *Discours n° 85/16*, 29 mars 1985.

D'autre part, la presse obtenait la copie d'un rapport confidentiel sur l'efficacité des centres culturels canadiens à l'étranger commandé par le ministère des Affaires extérieures à une firme de consultants. Le rapport, à partir d'une étude des centres de Paris, New York, Bruxelles et Londres, recommanderait la fermeture des centres de New York et de Bruxelles, et formulerait certaines critiques à l'endroit du Centre culturel de Paris, celui de Londres étant le seul à avoir trouvé grâce aux yeux des auteurs de l'étude. Le gouvernement ne devrait pas affecter plus de ressources à ces centres avant d'avoir effectué une révision de leurs activités à la lumière d'une nouvelle définition de sa politique culturelle internationale, concluerait le rapport⁶. Pour M. Jean Herbiet, directeur du Centre culturel canadien à Paris, l'étude est remplie d'erreurs et traduit, du moins dans le cas du fonctionnement du Centre de Paris, un manque de connaissances de son fonctionnement⁷.

Révision de la politique étrangère donc, mais aussi de la politique commerciale et de la politique de défense se poursuivaient au cours de l'hiver. Le gouvernement entreprenait une consultation publique sur la politique commerciale à partir de documents de base sur le financement des exportations et le renforcement de l'accès aux marchés extérieurs. Ce dernier portait essentiellement sur la préparation d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales et les relations avec les États-Unis. Les questions de défense firent l'objet de nombreux débats aux Communes, notamment sur le lien qui pourrait se développer entre l'accord passé avec les États-Unis pour la modernisation de la ligne radar de l'Arctique et l'Initiative de défense stratégique américaine (IDS). Enfin, le sommet Reagan-Mulroney de Québec illustrait la place de choix réservée aux relations avec les États-Unis.

B — Les politiques de défense

L'esprit dans lequel était effectuée la révision de la politique canadienne de défense entreprise à l'automne était fort bien exposé par le ministre de la Défense, M. Robert Coates, dans un discours prononcé au début du mois de janvier :

(...) je n'envisage aucunement, disait-il, la possibilité de revenir sur notre décision fondamentale de participer à la défense collective au sein de l'OTAN et du NORAD. Toutefois, nous étudierons différentes façons d'adapter nos engagements militaires de façon à améliorer notre contribution à ces organismes. Je ne saurais trop insister sur ce dernier point. Cette démarche ne sera définitivement pas un exercice visant à prouver que « moins est mieux ». Les engagements militaires qui en découleront s'inscriront clairement avec (*sic*) les intérêts de défense du Canada et les forces armées canadiennes se verront accorder toutes les ressources voulues pour remplir les tâches qui leur sont confiées⁸.

Cet engagement était toutefois nuancé par une autre affirmation du ministre Coates à l'effet que les ressources disponibles demeuraient un facteur dominant de la mise en oeuvre du futur Livre blanc. Le gouvernement reste néanmoins déterminé à reconstruire les forces de défense du Canada, en augmentant les effectifs des forces régulières et de réserve ainsi que les forces stationnées en Europe, et en poursuivant le programme de modernisation de l'équipement⁹.

6. John FRASER, *The Globe and Mail*, 23 mars 1985, pp. 1 et 2.

7. *The Globe and Mail*, 23 mars 1985, p. 13.

8. Ministère de la Défense nationale, Allocution du ministre de la Défense nationale, M. Robert Coates, au Congrès des Associations de Défense, Ottawa, 10 janvier 1985, p. 13.

9. Voir le discours de M. Coates, *Ibid.*, pp. 7-16.

L'attention de la Chambre des Communes et des media canadiens a été longuement retenue par les questions de défense à l'hiver. L'accord canado-américain sur la modernisation de la ligne DEW, son rapport éventuel à l'Initiative de défense stratégique américaine et la position du Canada envers l'IDS ont été au coeur des débats. D'autre part, certains événements révélaient un manque de communication entre les ministères des Affaires extérieures et la Défense. Le ministre des affaires extérieures, ayant appris par les journaux certains développements des négociations canado-américaines sur les questions de défense, croyait qu'il serait nécessaire d'améliorer le système de communication entre les deux ministères¹⁰. Le manque de communication fut encore illustré lors de l'invitation à participer à l'IDS faite par le secrétaire américain à la Défense à ses homologues de l'OTAN au Luxembourg, et dont M. Clark ne fut mis au courant que deux jours plus tard¹¹.

Il faut également souligner la démission, le 12 février, de M. Robert Coates qui était remplacé quinze jours plus tard à la tête du ministère de la Défense par M. Erik Nielsen, vice-premier ministre et jusque-là président du Conseil privé¹².

1 - L'OTAN

Le secrétaire général de l'OTAN, Lord Carrington, effectuait un séjour au Canada à la fin janvier. Il eut des entretiens avec le Premier ministre et les ministres des Affaires extérieures et de la Défense sur les relations Est-Ouest, les questions reliées à l'Alliance atlantique, y compris la participation politique et militaire du Canada, et le contrôle des armements. Lord Carrington s'est dit encouragé de voir que le Canada reconnaissait l'importance de renforcer les forces conventionnelles de l'OTAN¹³. Le secrétaire général prononça également des discours devant l'Empire Club à Toronto et le Canadian Club à Montréal¹⁴.

Le 11 mars, le ministre de la défense et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçaient que le Canada ajouterait 1,200 militaires à ses effectifs en Europe, pour renforcer le 4^{ème} groupe-brigade mécanisé stationné à Lahr, et qu'il désignerait un groupe d'infanterie pour la Force mobile terrestre du Commandement allié en Europe. Ces mesures coûteront \$50 millions la première année et \$100 millions par année à partir de 1986, lorsque tous les renforts seront en Europe¹⁵.

Les ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN se réunissaient au Luxembourg le 25 mars. À cette occasion, M. Caspar Weinberger invitait les alliés des États-Unis à participer au programme de bouclier spatial (IDS) américain, leur demandant une réponse dans les soixante jours. Dans leur communiqué final, les ministres ont exprimé leur soutien au programme américain dont l'objectif, disaient-ils, est de renforcer la stabilité et la dissuasion. Le communiqué final réaffirmait encore une fois l'intention des membres de l'Alliance de poursuivre le déploiement des missiles de moyenne portée en Europe occidentale à moins d'une entente américano-soviétique aux négociations de Genève¹⁶.

2 - LE CANADA ET L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE

C'est à l'occasion d'une déclaration sur les négociations américano-soviétiques de Genève devant la Chambre des Communes, le 21 janvier, que le gouvernement canadien

10. Paul KNOX et Patrick MARTIN, *The Globe and Mail*, 8 février 1985, p. 1.

11. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 28 mars 1985, pp. 1 et 12.

12. *Le Devoir*, 28 février 1985, p. 2.

13. Patrick MARTIN, *The Globe and Mail*, 24 janvier 1985, p. 9.

14. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 04*, 11 janvier 1985.

15. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué n° 15/85*, 11 mars 1985.

16. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 29 mars 1985, p. 2; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 26 mars 1985, p. 1.

apportait son soutien au projet de recherche IDS du président Reagan. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait qu'il s'agissait d'un programme de recherche sur des mesures défensives non-nucléaires au sujet duquel « il serait prématuré de tirer des conclusions définitives ». L'IDS ne viole ni le Traité sur l'espace extra-atmosphérique, ni le Traité sur les missiles anti-missiles balistiques, « deux traités auxquels le Canada accorde son ferme appui », soulignait M. Clark qui poursuivait ainsi :

Étant donné les progrès importants réalisés par les Soviétiques ces dernières années dans la recherche anti-missiles balistiques et le déploiement d'engins de défense contre les missiles balistiques, la prudence dicte à l'Ouest de se tenir au courant de la faisabilité de tels projets.

Toutefois, le développement et le déploiement dans l'espace de systèmes anti-missiles balistiques par l'une ou l'autre partie transgresseraient les limites du Traité sur les missiles anti-missiles balistiques dans sa forme actuelle. Cela pourrait avoir de sérieuses répercussions sur le contrôle des armements et exigerait donc de tous les intéressés qu'ils suivent la situation très attentivement. Nous sommes donc heureux que le Président Reagan ait déclaré que les États-Unis n'iraient pas au-delà de la recherche sans procéder à des discussions et à des négociations¹⁷.

Devant les protestations de l'opposition, les ministres des Affaires extérieures et de la défense déclaraient au cours du trimestre que le Canada n'avait pas l'intention de participer au programme IDS, même s'il soutenait le principe de la recherche. Le 21 mars, le ministre de la Défense, M. Erik Nielsen, déclarait néanmoins que le projet « pourrait avoir des retombées économiques importantes pour la recherche » au Canada¹⁸. Le premier ministre Mulroney faisait une déclaration dans le même sens deux jours plus tard, affirmant que le Canada pourrait participer au programme si celui-ci permettait la création d'emplois au pays¹⁹. Il déclarait le 28 mars qu'il était une chose d'apporter son soutien au projet de recherche mais qu'il en était une autre de participer à un projet que l'on ne contrôle pas. La décision que prendra le Canada reposera, disait-il, sur ses intérêts en tant qu'État souverain, allié loyal et partisan de la liberté²⁰.

3 – LA DÉFENSE AÉRIENNE

Le Comité spécial du Sénat sur la Défense nationale publiait en janvier un rapport sur la défense aérienne du territoire canadien. Il recommande entre autres une révision de la politique de défense, déjà entreprise par le gouvernement, la reconduction pour une période de quinze ans de l'accord NORAD, l'adoption de « dispositions transitoires », étant donné la désuétude des systèmes de défense aérienne actuels, avant que ne commence le déploiement de dispositifs d'alerte basés dans l'espace, l'adoption d'un programme militaire spatial canadien et d'une stratégie industrielle spatiale²¹. Le Comité croit également que le gouvernement devra définir de façon précise ses objectifs de défense aérospatiale nord-américaine. Sur la question des systèmes de défense anti-missiles balistiques, par exemple un système de bouclier spatial tel que prévu par l'IDS, le Comité estime qu'ils pourraient coûter très cher et placer le Canada devant des choix « pénibles » en matière de défense. Il croit en outre que, s'il est dans l'intérêt du Canada de participer à des accords de coopération avec les États-Unis, la participation à un système de défense tel que le projet de bouclier spatial

17. Ministère des Affaires extérieures, *Discours n° 85/03*, 21 janvier 1985, p. 2.

18. Cité par Michel C. AUGER, *Le Devoir*, 22 mars 1985, p. 2.

19. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 26 mars 1985, p. 1.

20. *The Globe and Mail*, 29 mars 1985, p. 1.

21. *Rapport du Comité spécial du Sénat sur la Défense nationale : La défense aérienne du territoire canadien*, janvier 1985, pp. IX et X.

constituerait pour le Canada une rupture avec sa tradition en matière de limitation des armements et de désarmement²².

Le Canada et les États-Unis concluaient au cours de l'hiver un accord sur la modernisation du système de surveillance et d'alerte aériennes de l'Amérique du Nord. Le ministre de la Défense en informait les Communes le 13 mars et décrivait ainsi le nouveau système :

L'accord prévoit l'établissement, sur le périmètre du continent nord-américain, d'un système d'alerte qui permettra de détecter les avions et les missiles de croisière pénétrant l'espace nord-américain à basse et haute altitudes. Le système modernisé comprendra des radars transhorizon à réflexion troposphérique qui assureront, depuis les États-Unis, la couverture des voies d'accès à l'Amérique du Nord par l'Est, l'Ouest et le Sud. En ce qui a trait à la région nord, un réseau DEW amélioré sera mis en place, qui s'appellera Système d'alerte du Nord et dont la plupart des installations se trouveront au Canada. Grâce aux nouveaux radars, les intercepteurs des forces canadiennes – les CF-18 – pourront identifier et, au besoin, contrôler les intrus sur le périmètre du continent. Le Système d'alerte du Nord nous fournira de meilleurs moyens de contrôler l'accès à l'espace aérien du Canada²³.

Au Sud du Canada, les stations du réseau CADIN-PINETREE seront pour la plupart fermées. Contrairement à la ligne DEW (Distant Early Warning) actuelle, le contrôle de la NWS (North Warning System) reviendra au Canada, ce qui renforcera et assurera l'intégrité du territoire canadien dans le nord pour les années à venir soulignait M. Nielsen. Le projet de modernisation coûtera environ \$7 milliards, les États-Unis assumant 88% des dépenses. Le partage des dépenses reliées au système d'alerte du nord s'établit à 40% à la charge du Canada et 60% pour les États-Unis. Enfin, M. Nielsen précisait que « ces radars ne sont pas conçus, ni mis en place aux fins de détection des missiles balistiques ou tout autre développement dans l'espace »²⁴.

Malgré cette dernière précision, la question du lien entre la modernisation de la ligne DEW et un éventuel bouclier spatial américain fut soulevée à plusieurs reprises par l'opposition. Dès février, alors que le Comité des Communes sur les Affaires extérieures et la Défense tenait des audiences sur l'accord de modernisation proposé, M. Clark avait eu à faire face aux attaques des députés libéraux :

Il n'y a aucun lien entre les deux systèmes, répondait alors le ministre, mais il y aurait un moyen de se sortir de conséquences non voulues qui découleraient par inadvertance de l'accord²⁵.

Une déclaration Paul Nitze, ambassadeur américain au désarmement, relançait le débat. De passage à Ottawa, M. Nitze répondait à une question d'un journaliste qu'il « restait à voir » si le système de surveillance aérienne de l'Amérique du Nord et le programme IDS allaient être liés. Le Département d'État américain publiait alors un communiqué dans lequel il affirmait

clairement et catégoriquement que le système de surveillance du nord préparé par le Canada et les États-Unis ne fait pas partie du projet de défense stratégique.

(...) Le Canada et les États-Unis n'ont pas discuté d'une extension du système de

22. *Ibid.*, p. 62.

23. Gouvernement du Canada, *Déclaration ministérielle sur la modernisation de la défense aérienne par le vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale, l'Honorable Erik Nielsen, le 13 mars 1985*, p. 1.

24. *Ibid.*, p. 3.

25. Cité par Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 15 février 1985, p. 2.

surveillance dans le cadre d'un système de défense anti-missiles ballistiques et aucune discussions (*sic*) de ce genre ne sont prévues²⁶.

4 – DES ARMES NUCLÉAIRES AU CANADA

La presse américaine, citant un document secret américain, révélait en janvier l'existence d'un plan d'urgence prévoyant l'installation au Canada de trente-deux missiles nucléaires en cas de crise. Après avoir déclaré que la politique canadienne allait à l'encontre de l'installation d'armes nucléaires en sol canadien, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures affirmait plus tard que le Canada se réservait le droit d'accepter des armes nucléaires en temps de guerre. L'incident amena les États-Unis et le Canada à s'entendre sur la nécessité d'étudier des façons d'améliorer leur réseau de consultation en temps de crise²⁷.

5 – AUTRES QUESTIONS

Le ministère de la Défense annonçait au cours de l'hiver l'achat de moteurs marins pour remplacer les moteurs de quatre destroyers et de huit à douze appareils Challenger²⁸. Il renonçait toutefois à l'option d'achat de vingt avions de chasse CF-18 supplémentaires prévue dans le contrat signé en 1980. « Les coffres sont vides et il y a d'autres priorités en matière d'équipement », estimait le ministre Nielsen²⁹. Le rapport du Comité sénatorial sur la défense aérienne avait recommandé que le Canada se prévale de cette option d'achat « pour compenser les pertes normales et (...) compléter la capacité actuelle, pour peu que l'on veuille maintenir intégralement les missions aériennes des Forces armées canadiennes en Europe et en Amérique du Nord »³⁰. Par ailleurs, les trois armes reprendront des uniformes distincts à partir de l'été 1985³¹.

Les essais du missile de croisière américain en territoire canadien reprenaient en janvier. Trois vols d'essai eurent lieu, dont deux en vol libre en février. *Operation Dismantle* s'était vu refuser une injonction pour stopper les essais³².

C — Les politiques économiques et commerciales

Le président du Conseil du Trésor présentait, le 26 février, à la Chambre des Communes les prévisions de dépenses de son gouvernement pour l'année 1985-86. Celles-ci se chiffrent à \$105,4 milliards, et les dépenses devraient ainsi enregistrer leur plus faible hausse depuis dix-sept ans estimait M. Robert de Cotret. La dette canadienne s'élevait à \$22,6 milliards et \$25,5 milliards seront consacrés au service de la dette³³.

Le ministre du Commerce extérieur rendait public à la fin janvier deux documents de travail destinés à servir de base à une consultation publique sur le renforcement de la position du Canada sur les marchés extérieurs. Le premier, portant sur le financement des exportations, expose les options qui s'offrent aux secteurs public et privé canadiens afin d'améliorer

26. Cité par Denis LESSARD, *Le Devoir*, 8 mars 1985, p. 2.

27. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 16 février 1985, p. 3; *The Globe and Mail*, 28 février 1985, p. 1.

28. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué n° 3/85*, 8 janvier 1985 et *Communiqué n° 14/85*, 5 mars 1985.

29. Michel C. AUGER, *Le Devoir*, 22 mars 1985, p. 2.

30. *Rapport du Comité spécial du Sénat sur la Défense...*, *op. cit.*, p. IX.

31. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué n° 7/85*, 7 février 1985.

32. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué n° 5/85*, 13 janvier 1985, *Communiqué n° 10/85*, 17 février 1985, *Communiqué 12/85*, 20 février 1985.

33. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 27 février 1985, pp. 1 et 10.

la position concurrentielle du Canada sur les marchés d'exportation. Au nombre des options envisagées, on retrouve la révision des activités de la SEE, l'augmentation de la participation du secteur privé au financement et aux services d'assurance des exportations, l'utilisation du budget d'aide au développement pour la promotion des exportations canadiennes vers les PVD, etc.³⁴. Le second document, intitulé *Comment maintenir et renforcer notre accès aux marchés extérieurs*, se penche essentiellement sur la préparation de nouvelles négociations commerciales multilatérales réclamées par les États-Unis, le Japon et le Canada, et sur les relations commerciales avec les États-Unis. Quatre options sont définies pour les relations canado-américaines: le statu quo, des arrangements de libre-échange sectoriel ou fonctionnel, un accord commercial bilatéral global et un accord-cadre³⁵.

Au début du mois de février, un rapport sur les maisons de commerce extérieur était rendu public par M. James Kelleher. Selon ce rapport, ces maisons contribuaient en 1983 pour plus de 13% de l'ensemble des exportations canadiennes, cette proportion s'élevant à 40% pour les exportations outre-mer. Le ministre annonçait la création d'une direction des maisons de commerce et du commerce de contrepartie au sein du ministère des Affaires extérieures, afin de « coordonner la réponse du gouvernement aux recommandations », réponse qui sera donnée au printemps³⁶.

Des changements importants seront apportés à la politique énergétique canadienne à la suite de l'accord conclu en mars entre le gouvernement fédéral et les provinces productrices de pétrole. L'« Accord de l'Ouest » prévoit une déréglementation complète des prix et de la commercialisation du pétrole brut canadien à partir du 1^{er} juin 1985, un nouveau régime de tarification du gaz naturel davantage axé sur le marché – qu'il reste à fixer – à partir de novembre prochain, et l'abolition de certaines taxes et redevances fédérales sur le pétrole et le gaz ainsi que du Programme d'encouragement du secteur pétrolier³⁷. En janvier, le gouvernement fédéral avait assoupli, à titre de mesure intérimaire, la tarification du pétrole brut exporté aux États-Unis³⁸.

Statistique Canada dévoilait à l'hiver les statistiques commerciales du Canada pour l'année 1984. Le surplus commercial du pays s'est élevé à \$20,8 milliards au cours de cette année, comparativement à \$17,7 milliards en 1983. Les exportations canadiennes se sont chiffrées à \$112,5 milliards et les importations à \$91,7 milliards. Les surplus ont été enregistrés surtout pour les produits forestiers et les produits reliés à l'énergie. Les achats américains au Canada ont été de \$85,9 milliards en 1984, soit 76,3% des exportations canadiennes, alors que le Canada importait pour \$66 milliards des États-Unis (72% du total des importations). Le Japon est le deuxième plus important marché pour les produits canadiens, ayant acheté pour \$5,5 milliards (4,9% des exportations canadiennes), suivi du Royaume-Uni³⁹.

Du côté de l'industrie touristique, le Canada enregistrait un déficit de \$2,2 milliards en 1984. Le tourisme faisait lui aussi l'objet d'une consultation publique entreprise par le gouvernement fédéral dans le but de mettre au point une nouvelle politique de développement touristique⁴⁰.

34. *Financement des exportations: Document consultatif*, janvier 1985, 34 p.

35. Gouvernement du Canada, *Comment maintenir et renforcer notre accès aux marchés extérieurs: Document de travail*, 47 p.

36. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 12*, 5 février 1985.

37. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué n° 85/37*, 28 mars 1985.

38. *Ibid.*, *Communiqué n° 85/16*, 27 janvier 1985.

39. *Le Devoir*, 8 février 1985, p. 11.

40. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 19 février 1985, p. 11; Laurent SOUMIS, *Le Devoir*, 28 mars 1985, p. 7.

Le rapport annuel 1984 de la Société pour l'expansion des exportations révélait que les accords financiers de la SEE pour l'appui aux exportations se sont élevés à \$4,235 milliards en 1984, une baisse par rapport aux \$4,866 milliards de 1983. Les accords de financement se sont chiffrés à \$1,562 milliard et les assurances à \$2,673 milliards⁴¹.

D — Les politiques d'aide au développement et d'aide humanitaire

Dans un discours prononcé au Centre de commerce mondial de Montréal, le ministre des Relations extérieures mettait l'accent sur l'orientation commerciale qui sous-tend la philosophie du gouvernement fédéral en matière d'aide au développement. Il faut cesser de considérer l'aide comme de la charité disait Mme Monique Vézina: « Chaque dollar investi dans l'aide au développement est un dollar investi dans notre propre avenir ». Selon elle, les intérêts commerciaux et humanitaires ne sont pas mutuellement exclusifs, mais complémentaires. Au cours des derniers mois, la crise alimentaire en Afrique a mobilisé les efforts du Canada et malgré la volonté du gouvernement d'aider les pays victimes de la famine, Mme Vézina déplorait les conséquences de cette situation sur l'orientation de la politique canadienne. D'abord, le ministre soulignait

qu'une opération d'aide comme celle que nous réalisons en Éthiopie présentement constitue l'antithèse même de ce que nous voulons faire dans le Tiers-Monde; ce que nous voulons, c'est aider ces pays à se prendre en charge et à se développer eux-mêmes (...)

Dans un contexte où nos budgets sont limités, ajoutait Mme Vézina, la crise alimentaire en Afrique pourrait retarder le nouveau *partnership* que je souhaite pour ma part voir s'instaurer le plus tôt possible entre les différents intervenants canadiens (les ONG, le gouvernement, les entreprises) qui agissent à l'étranger dans le domaine de l'aide au développement⁴².

Le Devoir rapportait, citant un porte-parole de l'ACDI, que la crise africaine avait effectivement entraîné un problème de liquidités à l'ACDI, qui devrait en conséquence procéder une révision des priorités. On imputait à ce problème ainsi qu'aux restrictions budgétaires le report de certains projets, comme le projet de formation prévu avec la Conférence pan-africaine sur la coopération, annoncé par le Canada à la fin février. Le quotidien rapportait également qu'un projet sur les énergies nouvelles au Sahel pourrait aussi être retardé⁴³.

L'engagement pris par le gouvernement fédéral de contribuer aux secours à l'Afrique en contrepartie des sommes versées par les Canadiens obligeait le gouvernement à affecter \$15 millions de dollars de plus au fonds de contrepartie en février. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait en même temps que le Canada verserait \$100 millions de dollars sur quatre ans au fonds spécial pour l'Afrique sub-saharienne de la Banque mondiale⁴⁴.

Le coordonnateur canadien des secours d'urgence remettait à la fin mars au ministre des Affaires extérieures son rapport sur la réaction canadienne à la famine en Afrique. Les recommandations de M. David MacDonald portent sur les besoins d'aide immédiate, le

41. Société pour l'Expansion des exportations, *Rapport annuel 1984*, p. 6.

42. Monique VÉZINA, « L'aide au développement et ses perspectives: Un bilan provisoire », *Le Devoir*, 22 février 1985, p. 9.

43. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 12 mars 1985, pp. 1 et 10.

44. Ministère des Affaires extérieures, *Discours n° 85/06*, 13 février 1985.

système de transport et de livraison, le contrôle des besoins et de la distribution de l'aide et la préparation de la prochaine saison de culture⁴⁵.

Enfin, le Canada ne pourra atteindre l'objectif de faire porter son aide au développement à 0,7% du PNB en 1990. Cet objectif doit être repoussé de cinq ou six ans déclarait en mars le délégué canadien à l'UNCTAD, M. L.J. Edwards. Le Canada continuera toutefois à augmenter son aide en termes réels, et la portera à 0,5% du PNB au cours de la prochaine année et à 0,6% en 1990⁴⁶.

E — Les politiques d'immigration

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, annulait en janvier un règlement adopté le 3 décembre dernier portant sur les exilés volontaires. Confrontée à l'inquiétude de plusieurs groupes qui voyaient dans ce règlement un resserrement des contrôles des réfugiés du bloc de l'Est, Mme MacDonald choisissait d'annuler ce qu'elle avait d'abord cru n'être qu'une modification mineure, et affirmait que le Canada demeurerait « un refuge pour ceux qui fuient l'oppression »⁴⁷.

Mme MacDonald annonçait d'autres modifications au cours de l'hiver, qui permettront d'une part aux conjoints d'origine étrangère de ne pas avoir à quitter le Canada pour pouvoir demander le droit d'établissement au pays et qui porteront d'autre part sur l'adoption⁴⁸. Le Canada choisissait encore de participer au programme international d'offre de rétablissement des réfugiés secourus dans la mer de Chine méridionale, acceptant d'accueillir 450 réfugiés de la mer chaque année⁴⁹.

Le comité permanent des Communes sur le Travail, la Main-d'oeuvre et l'Immigration devrait étudier, à la demande de Mme MacDonald, le cas des centres de détention des immigrants. Le ministre prenait cette décision à la suite d'un rapport à l'effet que les conditions de détention dans un hôtel de Toronto contrevennent aux règles des Nations Unies sur le traitement des prisonniers, préparé par un organisme d'aide aux réfugiés⁵⁰.

F — Organisations et rencontres internationales

Mme Monique Vézina dirigeait la délégation canadienne qui participait à la mi-mars à la Conférence spéciale des Nations Unies sur la situation d'urgence en Afrique, à Genève, convoquée par le secrétaire général des Nations Unies. Le ministre des Relations extérieures y réitérait la « volonté inébranlable » du gouvernement canadien de contribuer aux efforts de redressement de la situation. Elle disait d'autre part le Canada encouragé par les efforts entrepris par les pays africains eux-mêmes pour sortir de la crise, comme le Fonds spécial de secours d'urgence de l'OUA ou le réalisme démontré à la 41^{ème} session du Conseil des ministres de l'Organisation. Enfin, Madame Vézina déclarait que le Canada consacrerait plus

45. Voir *La famine en Afrique et la réaction du Canada*. Rapport de l'honorable David MACDONALD, Coordonnateur canadien des secours d'urgence-famine africaine, pour la période allant de novembre 1984 à mars 1985, 56 p.

46. *The Globe and Mail*, 7 mars 1984, p. 15.

47. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué n° 85-2*, 11 janvier 1985.

48. *Ibid.*, *Communiqué n° 85-8*, 15 février 1985 et *Communiqué n° 85-13*, 28 mars 1985.

49. *Ibid.*, *Communiqué n° 85-10*, 6 mars 1985.

50. Victor MALAREK, *The Globe and Mail*, 26 février 1985, p. 4.

de \$850 millions en secours d'urgence et en aide au développement à l'Afrique au cours de l'année 1985-86⁵¹.

Le Canada se déclarait satisfait d'un rapport publié en mars par le GATT sur les problèmes du système commercial international et particulièrement de sa recommandation sur l'importance de tenir une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales. Celle-ci devrait débiter tôt en 1986, estiment les ministres Clark et Kelleher⁵². Alors qu'il était à Kyoto, en février, pour rencontrer ses homologues japonais, américain et de la CEE, le ministre du Commerce extérieur avait déclaré qu'un nouvel accord du GATT devrait comprendre des mesures de lutte contre le protectionnisme dans les domaines de la technologie avancée, des services et des investissements⁵³. Le ministre responsable de la Commission canadienne du Blé avait pour sa part déclaré en janvier que le Canada adopterait, sur la politique agricole, une position proche de celle des États-Unis lors de la prochaine rencontre du GATT⁵⁴. Les questions reliées au GATT et au commerce mondial faisaient enfin l'objet d'une conférence réunissant les ministres du Commerce, des Finances et de l'Économie de plusieurs pays, à laquelle participait M. Kelleher à Ludwisburg, en RFA⁵⁵.

Le ministre du Commerce extérieur annonçait à la fin du trimestre la création d'un bureau de liaison avec les institutions financières internationales qui sera situé à Washington. Le bureau sera chargé d'aider les compagnies canadiennes à décrocher des contrats dans le cadre des projets du Groupe de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement⁵⁶.

Le secrétaire général des Nations Unies effectuait en mars une visite officielle au Canada. Il fut reçu à Ottawa par le premier ministre, M. Brian Mulroney et le secrétaire d'État aux affaires extérieures avec qui fut longuement abordée la contribution du Canada à l'organisation mondiale. M. Perez de Cuellar s'adressa à une session conjointe de la Chambre des Communes et du Sénat où il a parlé du rôle de l'ONU et du Canada. Il a notamment souligné l'apport que peut apporter le Canada pour surmonter les obstacles techniques à la mise en place de mesures de limitation des armements nucléaires. Au cours de son séjour, le secrétaire général a également mentionné la position idéale du Canada, qui jouit de la confiance du Sud, pour relancer le dialogue Nord-Sud. M. Perez de Cuellar se rendait enfin à Québec le 8 mars pour participer à la III^{ème} Conférence internationale de droit constitutionnel, consacrée aux droits des minorités⁵⁷.

L'ambassadeur canadien aux Nations Unies, M. Stephen Lewis, estime que le Canada devrait occuper plus de postes importants au sein des Nations Unies. M. Lewis déclarait avoir soulevé la question à plusieurs reprises au cours de l'hiver avec des dirigeants de l'organisation et avec M. Perez de Cuellar lors de son passage à Ottawa. Le Canada est l'un des membres les plus loyaux de l'ONU et cette situation devrait se refléter, affirmait-il, par l'occupation d'un plus grand nombre de postes « seniors » par des Canadiens⁵⁸.

51. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 24*, 6 mars 1985 et *Discours n° 85/11*, 11 mars 1985.

52. *Ibid.*, *Communiqué n° 40*, 27 mars 1985.

53. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 9 février 1985, p. 18.

54. *Le Devoir*, 7 janvier 1985, p. 11.

55. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 19*, 1^{er} mars 1985.

56. *Ibid.*, *Communiqué n° 33*, 21 mars 1985.

57. *Ibid.*, *Hebdo canada*, vol. 13, n° 14 (3 avril 1985), pp. 1-3; Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 8 mars 1985, p. 10.

58. *The Globe and Mail*, 11 mars 1985, p. 5.

Le secrétaire général adjoint du département des affaires du désarmement des Nations Unies venait au Canada le 19 mars pour discuter, avec l'ambassadeur canadien au désarmement et des représentants des ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale⁵⁹.

En préparation de la réunion du Conseil des ministres de l'OCDE qui se tiendra en avril, le Canada recevait la visite du secrétaire général de l'OCDE, M. Jean-Claude Paye. M. Paye rencontrait les ministres des Finances et des Affaires extérieures pour discuter des questions qui seront à l'ordre du jour de la réunion, présidée cette année par le Canada⁶⁰.

G — Les relations canado-américaines

1 — LE SOMMET REAGAN-MULRONEY

Le Président américain arrivait à Québec le 17 mars pour y rencontrer le Premier ministre du Canada, accompagné d'une importante délégation au sein de laquelle on retrouvait le secrétaire à la Défense, le secrétaire d'État, le conseiller présidentiel pour les questions de sécurité nationale, le secrétaire général de la Maison-Blanche, le représentant au Commerce, l'Attorney General et le directeur de l'*Environment Protection Agency*. Le commerce, les pluies acides et les questions de sécurité ont été au coeur du sommet, événement soigneusement préparé par les deux pays.

MM. Reagan et Mulroney ont publié une déclaration sur le commerce entre les États-Unis et le Canada dans laquelle ils s'engagent à mettre fin au protectionnisme dans le commerce des biens et des services. Les deux hommes ont annoncé qu'ils avaient chargé MM. Kelleher et Brock de mettre au point un mécanisme bilatéral permettant de dresser une liste de tous les moyens possibles pour réduire et éliminer les barrières commerciales existantes. MM. Brock et Kelleher doivent faire rapport sur la question d'ici six mois. Un plan de travail attaché à la déclaration sur le commerce donne douze mois aux deux pays pour résoudre certains obstacles spécifiques au commerce: programmes d'achats et de subventions des gouvernements, simplification des règlements afin de faciliter le commerce, amélioration de l'accord canado-américain sur le transport aérien pour réduire les obstacles à la concurrence entre les compagnies aériennes, réduction des restrictions dans le domaine de l'énergie, réduction des barrières tarifaires, élimination des barrières au commerce des biens à haute technologie et le reste⁶¹. Le président et le premier ministre prenaient également des mesures destinées à éliminer un certain nombre d'« irritants » entre les deux pays. M. Reagan s'engageait à faire tout ce qui lui était possible pour soustraire le Canada aux conséquences des dispositions du *Trade and Tariff Act* sur le marquage des tuyaux d'acier, ainsi que pour faciliter les exportations canadiennes d'aciers spéciaux aux États-Unis et soustraire aux restrictions à l'importation certains produits contenant du sucre. Le premier ministre Mulroney s'engageait de son côté à faire le nécessaire pour que la littérature touristique américaine soit exemptée de la taxe de vente fédérale et que soient prises en considération les inquiétudes américaines relatives aux droits de retransmission des émissions captées par câble ou par satellite. Le président Reagan a d'autre part assuré le Canada qu'il ferait l'impossible pour empêcher l'adoption, par le Congrès, de mesures protectionnistes contraires aux intérêts du Canada.

Dans le domaine des pluies acides, MM. Mulroney et Reagan nommaient deux émissaires spéciaux, Bill Davis pour le Canada et Andrew Lewis pour les États-Unis, qui

59. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 32*, 18 mars 1985.

60. *Ibid.*, *Communiqué n° 23*, 6 mars 1985.

61. Voir Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 19 mars 1985, pp. 1 et 2.

feront rapport aux chefs de gouvernement lors de leur prochaine rencontre annuelle. Les tâches suivantes leur furent confiées :

consultations sur les lois et règlements applicables aux polluants associés aux pluies acides; amélioration de la coopération au niveau des efforts de recherche sur la technologie des combustibles propres et sur les contrôles imposés aux fonderies; accroissement de l'échange d'informations pertinentes; recension des initiatives visant à améliorer l'environnement⁶².

Pour M. Mulroney, l'essentiel est que le président Reagan ait pour la première fois accepté de parler d'un problème commun en matière de pluies acides, ce qui pour lui constitue un « pas important » dans le dossier.

Une troisième déclaration publiée lors du sommet de Québec était consacrée à la paix et à la sécurité internationales. Les deux pays signaient l'accord de modernisation du système de surveillance et d'alerte pour la défense aérienne de l'Amérique du Nord, dont il a été question dans la section consacrée aux politiques de défense. Ils s'entendaient d'autre part sur la tenue de consultations régulières sur les questions de sécurité, convenaient de « mettre davantage à contribution la Commission mixte permanente de défense » et de renforcer leurs industries de défense. L'importance de l'Alliance atlantique, la recherche conjointe de mesures de vérification des accords de contrôle des armements et l'occasion historique que constituent les négociations de Genève étaient aussi mentionnées dans la déclaration. Sur l'Initiative de défense stratégique, MM. Reagan et Mulroney affirmaient avoir convenu « que cet effort reste prudent, respectant en cela les dispositions du Traité sur les missiles antibalistiques »⁶³. Dans le discours qu'il prononçait au banquet offert en son honneur, le président américain avait mentionné l'éventualité d'une participation canadienne à l'IDS :

La possibilité de mettre au point, et de partager avec vous la technologie qui pourrait nous donner un bouclier de protection et éliminer un jour le danger d'une attaque nucléaire représente pour nous le plus grand espoir de l'âge nucléaire – et nous apprécions beaucoup l'appui du Canada en ce qui concerne l'IDS⁶⁴.

Enfin, la venue au Canada de la délégation américaine donnait lieu à l'échange des instruments de ratification du Traité sur le saumon du Pacifique et à la signature d'un traité d'entraide juridique en matière pénale⁶⁵.

2 – LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

Même si le gouvernement conservateur a suspendu depuis son arrivée au pouvoir les négociations commerciales sectorielles avec les États-Unis⁶⁶, les deux pays continuaient à faire des études sur les secteurs qui pourraient bénéficier d'un libre-échange canado-américain et sur d'autres façons de renforcer les relations commerciales. Il a été question plus haut des quatre options envisagées dans le document de travail du ministre Kelleher sur le renforcement des relations commerciales avec les États-Unis. D'autre part, un rapport préparé pour le Conseil économique de l'Ontario concluait qu'un libre-échange serait souhaitable, malgré la période de transition que devrait traverser l'industrie canadienne⁶⁷. Le NPД présentait pour sa part son propre document intitulé *An Alternative Strategy: Fair Trade*

62. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 18 mars 1985, pp. 1 et 8.

63. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 13, n° 18 (1^{er} mai 1985), p. 3.

64. Texte de la réponse du président des États-Unis au discours du premier ministre du Canada, *Le Devoir*, 19 mars 1985, p. 11.

65. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 31*, 18 mars 1985.

66. *Le Devoir*, 30 janvier 1985, p. 17.

67. Jean-Pierre LEGAULT, *Le Devoir*, 12 mars 1985, p. 11.

vs *Free Trade*⁶⁸. Du côté américain, l'*International Trade Commission* et le bureau du représentant spécial au Commerce tenaient des audiences sur l'éventuelle libéralisation des échanges dans le but d'identifier les secteurs industriels américains qui pourraient en bénéficier. Un rapport confidentiel préparé pour la ITC n'identifiait que deux secteurs, sur trente-cinq, qui pourraient souffrir d'un libre-échange, soit les papiers fins et certains équipements de télécommunication⁶⁹.

À la fin du trimestre, le ministre du Commerce extérieur déclarait, comme l'avait fait plus tôt un haut-fonctionnaire du département américain du Commerce, que les prochains six à neuf mois seraient cruciaux pour les négociations sur la libéralisation du commerce. Selon M. Kelleher, celles-ci devraient débiter à la fin de l'été ou au début de l'automne, et doivent être avancées en 1986 si l'on veut conclure une entente avant les élections présidentielles de 1988⁷⁰.

M. Sinclair Stevens, ministre de l'Expansion industrielle régionale, se rendait à Washington le 19 février pour discuter des moyens de renforcer le commerce entre les deux pays avec le secrétaire au Commerce et le représentant au Commerce, MM. Baldrige et Brock. M. Stevens a proposé à M. Baldrige la tenue de deux rencontres annuelles pour discuter des problèmes commerciaux. Le ministre canadien proposait encore que l'ambassadeur des États-Unis au Canada organise des conférences pour les ministres canadiens dans des villes comme Chicago, Dallas et San Francisco⁷¹.

Le ministre des Finances se rendait pour sa part à New York en février. Il y prononçait une conférence devant le Conference Board et rencontrait les représentants des milieux financiers⁷². Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures prononçait quant à lui son premier discours aux États-Unis à Los Angeles en février alors qu'une rencontre entre les ministres canadien et américain de l'Énergie prévue pour le 27 février était reportée pour permettre au nouveau secrétaire américain à l'Énergie, M. John Herrington, de se familiariser avec les dossiers⁷³.

Les aliments contenant du sucre, le porc, la morue séchée et salée et l'industrie du bois de sciage faisaient face à des mesures potentielles ou effectives de restriction sur le marché américain. Le Canada demandait l'arbitrage du GATT dans le cas des quotas jugés « excessifs et arbitraires » imposés en février à l'importation d'un grand nombre d'aliments contenant du sucre⁷⁴. Le 27 mars, à la suite d'une décision préliminaire du département américain du Commerce, des droits compensatoires étaient imposés aux exportations canadiennes de porc et de viande de porc⁷⁵. Le même département jugeait en janvier du dumping, aux États-Unis, de la morue séchée canadienne et entreprenait une enquête sur les poissons en général⁷⁶. Enfin, l'industrie du bois de sciage entreprenait une campagne pour lutter contre les pressions s'exerçant aux États-Unis pour restreindre l'accès au marché américain. Un projet de loi avait été présenté au Congrès au début de février pour que la part du bois canadien sur

68. *The Globe and Mail*, 13 mars 1985, p. 5.

69. *The Globe and Mail*, 23 mars 1985, p. B1.

70. Miville TREMBLAY, *Le Devoir*, 2 avril 1985, p. 11; David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 28 février 1985, p. B3.

71. William JOHNSON, *The Globe and Mail*, 20 février 1985, p. 9.

72. Larry BLACK, *Le Devoir*, 22 février 1985, p. 11.

73. *Le Devoir*, 26 février 1985, p. 14; Ministère des Affaires extérieures, *Discours n° 85/07*, 20 février 1985.

74. Oliver BERTIN, *The Globe and Mail*, 28 mars 1985, p. B3.

75. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 39*, 27 mars 1985.

76. *Le Devoir*, 13 février 1984, p. 17; Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 24 janvier 1985, p. B6.

le marché américain soit limitée à 25% alors qu'en 1984, elle était de 32%⁷⁷. D'autre part, à la suite de l'engagement pris sur le président Reagan au Sommet de Québec, un projet de loi était déposé au Congrès pour modifier la loi américaine exigeant le marquage des tuyaux de fer et d'acier⁷⁸.

3 – LES PLUIES ACIDES

Le premier ministre Mulroney estimait à l'hiver que le Canada devait améliorer son dossier dans le domaine des pluies acides afin d'augmenter sa crédibilité et d'arriver à la table de négociations les mains nettes. Pour ce qui est du contrôle des émissions de plomb par exemple, le dossier de réalisations des États-Unis est meilleur que celui du Canada disait-il⁷⁹. Les ministres canadiens de l'Environnement prenaient par la suite des mesures afin que soit réduites de 50% d'ici 1994 les émissions acides: les sept provinces de l'Est s'engageaient à mettre à exécution un plan de réduction des émissions d'anhydride sulfureux et le gouvernement fédéral à adopter de nouvelles normes réduisant les émissions d'azote des véhicules automobiles, ce qu'il faisait le 6 mars. Les normes plus sévères pour les gaz d'échappement des automobiles s'appliqueront à partir de 1988. D'autre part, le gouvernement fédéral se disait prêt à dépenser \$300 millions sur dix ans pour des mesures visant à aider les industries à contrôler leurs émissions acides⁸⁰.

Du côté des États-Unis, un projet de loi anti-pollution était présenté au Sénat par un sénateur du Wisconsin. Le projet de loi comporte une clause liant l'allocation de permis d'importation d'électricité aux réductions des émissions d'anhydride sulfureux par le Canada⁸¹.

4 – AUTRES QUESTIONS

Une rencontre entre l'ambassadeur américain au désarmement, M. Paul Nitze et le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures avait lieu à Ottawa le 6 mars. M. Nitze venait présenter la position de son gouvernement à l'aube de la reprise des pourparlers de Genève. Ces entretiens furent marqués d'un incident. L'ambassade américaine au Canada publia deux heures avant l'arrivée à Ottawa de M. Nitze un communiqué faisant état du bilan positif de la rencontre. Le communiqué citait M. Nitze, soulignant qu'il avait qualifié sa discussion avec M. Clark « d'extrêmement utile »⁸².

Le ministre à la Science et à la Technologie, M. Thomas Siddon, annonçait le 20 mars que le Canada consacrerait \$8,8 millions en 1985-86 à l'étude de la participation éventuelle du Canada au programme de station spatiale des États-Unis. Un tel projet pourrait coûter au Canada entre \$300 et 600 millions au cours des dix prochaines années déclarait M. Siddon⁸³.

77. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 14 février 1985, p. 11; *The Globe and Mail*, 11 mars 1985, p. 9.

78. Voir ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 30*, 18 mars 1985 et *Communiqué n° 43*, 29 mars 1985.

79. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 2 février 1985, p. 2.

80. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 6 février 1985, p. 2; Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 7 mars 1985, pp. 1 et 10.

81. Norma GREENAWAY, *Le Devoir*, 26 février 1985, pp. 1 et 12.

82. Denis LESSARD, *Le Devoir*, 7 mars 1985, p. 2.

83. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 21 mars 1985, p. B5.

H — Le Canada et l'Europe occidentale

1 — L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE

Le Canada annonçait à la mi-janvier qu'il continuerait à participer au Programme du satellite de télédétection ERS-1 de l'Agence spatiale européenne. Le Canada participe à titre de membre coopérant à l'ASE et fournit \$2,5 millions (US) par année au budget de l'Agence. L'annonce était faite à l'occasion d'une rencontre à Ottawa entre le directeur général de l'Agence et le ministre d'État canadien aux Mines. Le Canada participe depuis 1980 au programme et y a fourni jusqu'ici environ \$6 millions. Il sera des trois prochaines étapes, de construction, de lancement et d'exploitation, du programme et en assumera 6% des coûts, montant fixé à environ \$40 millions⁸⁴. Le ministre d'État à la Science et à la Technologie participait à la fin janvier à la réunion ministérielle de l'Agence à Rome. À l'issue de la rencontre, M. Siddon déclarait qu'il espérait que le Canada prenne la décision de participer au programme de station spatiale américaine, comme l'avaient fait les membres de l'ASE⁸⁵.

1 — LA CEE

Un certain nombre de problèmes commerciaux opposaient toujours le Canada et la CEE au cours du premier trimestre de l'année. La CEE déposait une demande d'arbitrage devant le GATT le 12 mars pour que cet organisme examine la question du prix, jugé trop élevé, du vin et des spiritueux européens, chargé par les Régies des alcools provinciales au Canada⁸⁶. Toujours en mars, la Communauté transmettait au GATT deux listes de produits canadiens pour lesquels elle chargerait des droits plus élevés, à moins qu'elle ne reçoive des compensations pour les dommages causés à ses industries par les quotas imposés par le Canada aux importations de boeuf et de chaussures. Le Canada a fixé à 2,700 tonnes ses importations de viande de boeuf et de veau en provenance de la CEE, mesure qualifiée d'injuste et de discriminatoire par la Communauté. Les exportations de boeuf de la CEE au Canada s'étaient élevées à 20,000 tonnes l'an dernier⁸⁷. Le différend relié aux chaussures était réglé à la fin du trimestre, le Canada acceptant de compenser la Communauté en abaissant les tarifs douaniers sur certaines exportations de la CEE⁸⁸. Le porc importé d'Europe inquiétait par ailleurs les producteurs canadiens de porc, qui menaçaient de demander au Canada de faire enquête sur ces importations qui bénéficiaient, selon eux, de subventions illégales. La CEE abaissait par la suite de 40% ses subventions aux exportations de porc, geste que le ministre Kelleher jugeait malgré tout insuffisant⁸⁹.

3 — LA FRANCE

Le Canada et la France signaient en janvier un accord de coproduction cinématographique. Cet accord portant sur les films d'animation, s'ajoutait aux accords précédents sur le cinéma et la télévision. Il était signé à l'occasion du séjour en France du ministre des Communications, M. Marcel Masse. Avec le ministre français de la Culture, M. Masse créait également un prix France-Canada du cinéma et de l'audiovisuel qui sera décerné chaque année à une coproduction franco-canadienne. MM. Masse et Lang ont d'autre part discuté de la participation québécoise et canadienne à TV5, chaîne européenne qui diffuse des émissions française, belge et suisse. La diffusion d'émissions québécoises et canadiennes sur cette chaîne fait actuellement l'objet de discussions et l'on songerait même à retransmettre

84. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué n° 85/02*, 10 janvier 1985.

85. Danièle BLAIN, *Le Devoir*, 1^{er} février 1985, p. 1.

86. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 13 mars 1985, pp. 1 et 2.

87. *Le Devoir*, 2 mars 1985, p. 14; Oliver BERTIN, *The Globe and Mail*, 27 mars 1985, p. B10.

88. *Le Devoir*, 3 avril 1985, p. 12.

89. Oliver BERTIN, *The Globe and Mail*, 14 mars 1985, p. B4 et 27 mars 1985, p. B10.

cette chaîne au Canada⁹⁰. Au cours de son séjour français, M. Masse eut l'occasion de rencontrer le secrétaire d'État aux Relations extérieures et les ministres de la Communication, des PTT et de la Recherche et de la Technologie, ainsi que le maire de Paris et le président du Centre mondial de l'informatique, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Le ministre canadien a également exposé devant la Chambre de commerce France-Canada les politiques de l'administration conservatrice canadienne et a inauguré le bureau parisien de Téléfilm Canada, organisme chargé de promouvoir le cinéma canadien⁹¹.

Les droits de pêche de Saint-Pierre et Miquelon faisaient toujours l'objet de négociations franco-canadiennes au trimestre d'hiver. Le gouvernement français convoquait à ce sujet l'ambassadeur canadien à Paris en janvier, pour protester contre une décision canadienne restreignant les activités d'un chalutier-congélateur saint-pierrais. Le député de Saint-Pierre et Miquelon déclarait à la suite d'une rencontre avec le Premier ministre français que M. Fabius avait adressé un message au Premier ministre du Canada lui demandant de respecter l'entente de pêche de 1972⁹².

On apprenait au début du trimestre par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) que celui-ci avait conclu avec la société canadienne VRV un accord de licence pour la fabrication d'un véhicule tous terrains à vocation civile et militaire⁹³.

I — Le Canada et l'Union soviétique

Le Premier ministre du Canada se rendait à Moscou à la mi-mars pour assister aux obsèques de M. Constantin Tchernenko, secrétaire général du Parti communiste soviétique. Il eut alors un entretien avec le successeur de M. Tchernenko, M. Mikhail Gorbatchev, en présence du ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Andrei Gromyko. À la suite de cet entretien, M. Brian Mulroney déclarait avoir été impressionné par la connaissance qu'avait du Canada le nouveau chef de l'Union soviétique. M. Gorbatchev aurait affirmé au Premier ministre canadien qu'il fallait tenir compte du fait que les deux pays sont voisins dans les relations canado-soviétiques. Le leader soviétique a d'autre part fait part à M. Mulroney de son opposition à l'Initiative de défense stratégique des États-Unis et exprimé des réserves quant à l'accord de modernisation du système de défense aérienne de l'Amérique du Nord. M. Mulroney déclarait à son retour qu'il ferait part des préoccupations soviétiques au président américain, qu'il rencontrerait quelques jours plus tard⁹⁴. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait pour sa part prévu en janvier un voyage en Union soviétique pour la première semaine d'avril, où il se rendra en réponse à une invitation de M. Gromyko.

90. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 13, n° 8 (20 février 1985), p. 4.

91. *Le Devoir*, 7 janvier 1985, p. 2; Louis-Bernard ROBITAILLE, *La Presse*, 12 janvier 1985, cité par *L'Argus*, 16 janvier 1985, p. A18.

92. *Le Devoir*, 29 janvier 1985, p. 2 et 9 mars 1985, p. 2.

93. *Le Devoir*, 5 janvier 1985, p. 11.

94. *Le Devoir*, 15 mars 1985, pp. 1 et 8. M. Gorbatchev avait effectué au Canada son premier voyage officiel à l'étranger en tant que membre du Politburo, en 1983. Sur l'impression qu'il avait laissé à ce moment, voir *Le Devoir*, 12 mars 1985, p. 10.

J — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

Le Canada envoyait des délégations en Amérique latine à quelques reprises au cours du trimestre à l'occasion des cérémonies d'inauguration des présidents du Nicaragua, de l'Uruguay et du Brésil et pour assister aux obsèques du Premier ministre de la Barbade⁹⁵. Au Brésil, la délégation canadienne était présidée par le ministre des Approvisionnements et Services, M. Harvie Andre, qui rendit visite à la Chambre de commerce Brésil-Canada⁹⁶. Et comme il l'avait fait lors des élections présidentielles de 1984 au Salvador, le Canada nommait également un observateur pour les élections législatives et municipales du 31 mars dans ce pays⁹⁷.

Par ailleurs, les ministres Clark, Kelleher et Vézina ainsi que des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures participaient à la réunion annuelle organisée par l'Association canadienne pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Chambre de commerce Brésil-Canada. Les membres du gouvernement purent alors discuter avec des représentants du secteur privé des relations commerciales avec l'Amérique latine⁹⁸.

1 — LES ANTILLES DU COMMONWEALTH

Le premier ministre Mulroney arrivait à Kingston, en Jamaïque, le 24 février pour participer à une conférence de deux jours réunissant les chefs de gouvernement des pays des Antilles membres du Commonwealth. Dès son arrivée, Brian Mulroney déclarait que les pays de la région ne devaient pas espérer une augmentation substantielle de l'aide canadienne même si le Canada s'efforçait d'atteindre l'objectif fixé en 1983 par le premier ministre Trudeau qui s'était engagé à doubler, entre 1982 et 1987, l'aide du Canada aux Antilles. Le Premier ministre canadien acceptait d'étudier la demande qui lui fut soumise par les pays des Antilles d'admettre en franchise les produits des Caraïbes. Il soulignait toutefois que 93% des exportations des Caraïbes entrent déjà au pays en franchise, le reste jouissant d'un traitement de faveur. Les Antilles anglaises aimeraient toutefois que les barrières à l'entrée des textiles, des chaussures et des cigares, ainsi que les barrières non-tarifaires à l'entrée de rhum, soient levées. M. Mulroney a d'autre part accepté de présenter au président américain lors du sommet de Québec et aux représentants des sept à Bonn les préoccupations des Caraïbes sur l'endettement et l'emprunt⁹⁹.

2 — L'ARGENTINE

Le ministre des Services et des Travaux publics d'Argentine, M. Roque Carranza, effectuait une visite officielle au Canada au début du mois de mars. Le ministre, responsable des dossiers de l'énergie, des transports et des communications, devait discuter de coopération commerciale et industrielle avec des représentants des secteurs public et privé¹⁰⁰.

3 — LE MEXIQUE

Une délégation de parlementaires canadiens, dirigée par le président de la Chambre des Communes, se rendait au Mexique du 5 au 13 janvier pour y rencontrer des parlementaires de ce pays¹⁰¹. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures passait également deux jours dans

95. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 02*, 7 janvier 1985, *Communiqué n° 18*, 27 février 1985, *Communiqué n° 26*, 13 mars 1985 et *Communiqué n° 28*, 15 mars 1985.

96. Voir *Ibid.*, *Discours n° 85/15*, 19 mars 1985.

97. *Ibid.*, *Communiqué n° 42*, 29 mars 1985.

98. Cecil FOSTER, *The Globe and Mail*, 21 janvier 1985, p. B12.

99. Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 26 février 1985, pp. 1-2 et 27 février 1985, p. 10.

100. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 20*, 1^{er} mars 1985.

101. Zena CHERRY, *The Globe and Mail*, 5 janvier 1985, p. 12.

ce pays à la mi-janvier, à l'invitation de son homologue mexicain. Les relations bilatérales, la situation en Amérique centrale et les travaux du Groupe de Contadora étaient à l'ordre du jour des consultations des deux ministres¹⁰².

4 – L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, annonçait à la fin de l'hiver deux nouveaux programmes de l'ACDI dans les Antilles. Le premier qui sera effectué sur cinq ans, portera sur la modernisation de 22 aéroports dans treize pays des Antilles du Commonwealth, projet auquel l'ACDI affectera \$75 millions¹⁰³. Le second, d'une durée de deux ans, coûtera à l'Agence canadienne de développement international \$515,000 et permettra à quarante hauts-fonctionnaires antillais de participer à un programme de perfectionnement en gestion au Manitoba¹⁰⁴. Mme Vézina annonçait d'autre part en février l'ouverture récente d'un complexe de pêche à Ste-Lucie, dans lequel l'ACDI a investi \$3,3 millions et le gouvernement de Sainte-Lucie \$1,35 million¹⁰⁵. Le Canada versait également 40,000 dollars à l'Organisation panaméricaine de la santé pour les secours apportés aux victimes d'un tremblement de terre au Chili¹⁰⁶.

K — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Le Canada déplorait en janvier l'échec des négociations entre les dirigeants des communautés grecques et turques de Chypre entreprises sous l'égide du secrétaire général des Nations Unies et lançait un appel à la bonne volonté des dirigeants pour qu'ils acceptent une nouvelle rencontre¹⁰⁷. À la suite du rapport du groupe d'experts des Nations Unies chargé d'enquêter sur le traitement que l'Iran et l'Iraq font subir à leurs prisonniers de guerre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures demandait à ces deux pays de mettre en oeuvre les recommandations de la commission et particulièrement de donner libre accès au Comité international de la Croix-Rouge et de permettre l'échange de prisonniers¹⁰⁸.

1 – L'ALGÉRIE

La troisième session de la Commission bilatérale canado-algérienne se tenait à Ottawa les 26, 27 et 28 mars. La ministre canadienne des Relations extérieures et le vice-ministre algérien chargé du Commerce extérieur, M. Mohamed Aberkane, présidaient les travaux. Ceux-ci devaient permettre de procéder à une évaluation des efforts entrepris au cours des trois dernières années en vue de la diversification des relations entre les deux pays. Les questions reliées à la balance commerciale et les priorités pour l'avenir devaient d'autre part faire l'objet de discussions¹⁰⁹.

2 – ISRAËL

Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Yitzhak Shamir, venait à Ottawa, Montréal et Toronto en mars. Il était reçu par son homologue canadien qui, dans un discours devant le Comité Canada-Israël, révélait quelques-uns des

102. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 182*, 17 décembre 1984.

103. ACDI, *Communiqué n° 85-25*, 21 mars 1985.

104. ACDI, *Communiqué n° 85-29*, 29 mars 1985.

105. ACDI, *Communiqué n° 85-15*, 26 février 1985.

106. ACDI, *Communiqué n° 85-27*, 26 mars 1985.

107. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 09*, 29 janvier 1985.

108. *Ibid.*, *Communiqué n° 22*, 6 mars 1985.

109. *Ibid.*, *Communiqué n° 37*, 25 mars 1985.

sujets qui avaient été abordés avec M. Shamir. Les deux hommes ont ainsi discuté de la situation des Juifs en Union soviétique, convenant de la nécessité d'inciter les autorités soviétiques à permettre à ceux qui le désirent de quitter le pays. L'accroissement des relations commerciales entre le Canada et Israël est un objectif qui a été réaffirmé par MM. Clark et Shamir. Le secrétaire d'État canadien annonçait à M. Shamir que le gouvernement canadien avait institué un programme spécial pour Israël dans le but d'augmenter les contacts entre les secteurs privés israélien et canadien. Des négociations avec la compagnie aérienne El Al qui veut avoir accès à l'Aéroport Pearson de Toronto, seront d'autre part entreprises en avril. Un accord de coproduction de films et de bandes vidéo allait également être signé le 18 mars. Le Canada enverra en juin une délégation en Israël, et plus tard cette année, une délégation israélienne viendra au Canada. Enfin, M. Clark annonçait qu'il acceptait l'invitation que lui avait faite M. Shamir de se rendre en Israël¹¹⁰.

M. Shamir a d'autre part demandé au Canada de participer à la force multinationale de maintien de la paix au Sinaï. Le gouvernement égyptien avait effectué une demande semblable auprès du gouvernement canadien deux semaines plus tôt. Les forces du Canada remplaceraient le contingent australien qui quittera le Sinaï en 1986. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'engageait à donner sous peu une réponse à cette requête. Il a par ailleurs exprimé à M. Shamir l'inquiétude du Canada devant l'accroissement de la violence au Sud-Liban¹¹¹.

Au cours de son passage à Ottawa, le ministre israélien eut enfin un entretien avec M. Mulroney avec qui il fut encore question de la situation au Proche-Orient, des relations bilatérales et de l'éventuelle participation du Canada à la Force du Sinaï. M. Mulroney aurait indiqué à M. Shamir que le Canada n'avait pas l'intention de déplacer de Tel-Aviv à Jérusalem l'ambassade canadienne en Israël¹¹². Cette question avait causé de l'embarras au gouvernement conservateur lors de son bref passage au pouvoir en 1979.

3 - LA TURQUIE

Le 18 janvier, le ministre turc de l'Énergie annonçait à Ankara la signature d'un protocole avec l'EACL pour la construction d'une centrale nucléaire à Akkuyu. Il s'agira de la première centrale nucléaire de la Turquie, qui négociait encore avec une firme ouest-allemande la construction d'une deuxième centrale au même endroit. La signature du contrat entre l'EACL et la Turquie était prévue pour les prochains mois. La Turquie exigeait du Canada que l'EACL accepte de construire la centrale et de la faire fonctionner pendant quinze ans avant de l'acheter¹¹³.

4 - L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Le Canada s'engageait dans quatre nouveaux projets d'aide au développement de l'Égypte à l'hiver. Depuis 1976, c'est le programme d'aide à l'Égypte qui a enregistré la plus forte croissance parmi les programmes de l'ACDI. Le Canada affectait ainsi \$5 millions de dollars sur trois ans à un programme de soutien aux initiatives agricoles, \$1,84 million sur deux ans à la collecte de données pour l'amélioration des sols et des eaux, et \$1,5 million à la préparation d'un plan directeur pour les eaux du Gizeh et près de \$12 millions à un programme quinquennal de formation de main-d'oeuvre qualifiée dans le domaine du

110. *Ibid.*, Discours n° 85/12, 13 mars 1985.

111. *Le Devoir*, 14 mars 1985, p. 2; Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 14 mars 1985, p. 4.

112. Michel ARSENEAULT, *Le Devoir*, 16 mars 1985, pp. 1 et 12.

113. *Le Devoir*, 19 janvier 1984, p. 12.

transport de l'électricité¹¹⁴. D'autre part, le Canada versait un million de dollars au programme de l'UNICEF pour le rétablissement des services de distribution d'eau au Liban¹¹⁵.

L — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

1 — L'AFRIQUE AUSTRALE

Une délégation canadienne dirigée par le leader du gouvernement au Sénat, M. Duff Roblin, participait à la réunion du Conseil des ministres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) qui avait lieu du 31 janvier au 1^{er} février au Swaziland. La SADCC, créée en 1979, réunit l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe qui cherchent par cet intermédiaire à coopérer dans le domaine de l'agriculture, de l'énergie, des transports et des communications et des ressources humaines. Le Canada avait l'intention de souligner, au cours de la réunion, son appui aux efforts de coopération régionale des pays membres. Il avait d'autre part été invité à prononcer l'allocution de clôture au nom des 25 pays donateurs participants.

L'ACDI annonçait au moment de la réunion et par la suite plusieurs nouveaux programmes dans les pays de la SADCC: un programme de \$1,7 million sur cinq ans pour améliorer les systèmes de recherche agricole, un projet d'assistance technique, sur cinq ans et au coût de \$2,7 millions, à l'exploitation forestière, la préparation, au coût de \$2,9 millions, de trois études de faisabilité de l'interconnexion de réseaux électriques, la réalisation, sur trois ans, d'une étude évaluée à \$6 millions sur les réseaux de transports et de communications et enfin, une étude d'un coût approximatif de \$400,000 et d'une durée d'un an sur les besoins de la région en spécialistes de l'agriculture¹¹⁶.

2 — L'AFRIQUE DU SUD

Après les violents incidents du 21 mars au cours desquels dix-huit manifestants noirs trouvaient la mort, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait aux Communes que « Cet incident tragique a démontré une fois de plus que l'injustice et la violence du système de l'apartheid engendrent la violence ». En réponse à la demande de l'opposition qui réclamait l'imposition de sanctions économiques à l'Afrique du Sud, M. Clark affirmait que son gouvernement croyait « que la seule solution à long terme réside dans le retour de l'Afrique du Sud à un système non-discriminatoire »¹¹⁷.

3 — LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES EN CÔTE D'IVOIRE ET AU KENYA

Mme Monique Vézina se rendait en Côte d'Ivoire en janvier. Elle y co-présidait les travaux de la deuxième réunion de la commission mixte canado-ivoirienne au cours de laquelle devait être signé un nouvel accord général de coopération entre le Canada et la Côte d'Ivoire. Mme Vézina était reçue par le président Houphouët-Boigny, avec qui elle eut un entretien de deux heures en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Simeon Ake, sur la coopération bilatérale. À Abidjan, Mme Vézina a inauguré une polyclinique construite

114. ACDI, *Communiqué n° 85-02*, 21 janvier 1985 et *Communiqué n° 85-18*, 8 mars 1985.

115. ACDI, *Communiqué n° 85-10*, 12 février 1985.

116. ACDI, *Communiqué n° 85-06*, 31 janvier 1985, *Communiqué n° 85-07*, 31 janvier 1985, *Communiqué n° 85-08*, 1^{er} février 1985, *Communiqué n° 85-12*, 14 février 1985, *Communiqué n° 85-13*, 15 février 1985.

117. Cité par *Le Devoir*, 23 mars 1985, p. 6.

par des Canadiens, puis se rendait au Kenya pour discuter de la situation du pays et de l'aide que le Canada pourrait lui apporter¹¹⁸.

4 – LE RWANDA ET LE ZIMBABWE

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Rwanda était reçu au Canada, à la fin mars, par le ministre des Relations extérieures. L'ensemble des relations entre le Rwanda et le Canada devait être passé en revue au cours du séjour de la délégation rwandaise. Le ministre devait avoir des entretiens privés avec Mme Vézina, avec les responsables de l'ACDI, du Centre de recherche pour le développement international et de la SEE¹¹⁹.

À l'occasion de son voyage en Afrique australe, le sénateur Roblin se rendait au Zimbabwe pour examiner les relations qu'entretiennent les deux pays. M. Roblin devait évaluer sur place certains projets canadiens de développement dans ce pays et conclure un certain nombre d'accords de projets¹²⁰.

5 – L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Dans une entrevue accordée au journal *Le Devoir*, M. François Pouliot, responsable de l'Afrique francophone à l'ACDI et vice-président de l'Agence, traçait un tableau de la situation en Afrique et de l'attitude des pays donateurs, y compris du Canada. Il mentionnait notamment l'attitude « beaucoup plus interventionniste » que les bailleurs de fonds adoptent à l'endroit de l'Afrique. Ceux-ci attachent de plus en plus de conditions reliées à la gestion des finances et de l'économie des pays récipiendaires. Les pays africains doivent eux aussi faire des efforts pour se sortir de leur situation alarmante, efforts au chapitre de la recherche agricole par exemple, des systèmes de production et de distribution des produits agricoles, etc., estime M. Pouliot. Le Canada continuera à mettre l'accent sur les secteurs énergétiques et agricoles dans ses politiques d'aide à l'Afrique et il tentera de faire pression sur les pays récipiendaires pour que ceux-ci modifient leurs politiques agricoles. Il délaissera par ailleurs quelque peu la construction de routes pour privilégier plutôt la protection des ressources forestières¹²¹.

Dans un communiqué du 22 mars, l'ACDI annonçait le versement, par le Canada, d'une somme d'un million de dollars au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, pour ses programmes dans l'Est du Soudan et en Éthiopie.

M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

Selon le délégué commercial canadien en poste à Tokyo, le commerce du Canada avec les pays du Pacifique a connu un essor considérable en 1984 et devrait connaître un rythme de croissance deux fois supérieur à l'augmentation du commerce canado-européen. Au total, les exportations du Canada à destination des pays de l'Asie et de l'Océanie se sont élevées à \$10,4 milliards en 1984, les exportations en direction de l'Europe de l'Ouest se chiffrant pour la même année à \$8,2 milliards. Le Japon, la Chine et la Corée du Sud sont les plus importants clients du Canada dans la région, ayant reçu respectivement \$5,6 milliards, \$1,2

118. *Le Devoir*, 11 janvier 1985, p. 3; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 85/01*, 4 janvier 1985.

119. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 36*, 25 mars 1985.

120. *Ibid.*, *Communiqué n° 08*, 29 janvier 1985.

121. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 21 février 1985, p. 6.

milliard et \$724 millions de produits canadiens en 1984. Le déficit de la balance commerciale du Canada avec la région était de \$448 millions¹²².

1 – L'AUSTRALIE

Le premier ministre australien, M. Bob Hawke, était au Canada à la fin mars. Reçu par son homologue canadien, M. Hawke déclarait à la suite de l'entretien que les deux pays entreprendraient bientôt des échanges en matière de technologie et de connaissances. On apprenait à cette occasion que le ministre du Commerce extérieur dirigerait une délégation commerciale en Australie dans un proche avenir, et qu'il était possible qu'une délégation commerciale australienne vienne à son tour au Canada¹²³.

2 – LA CHINE

Devant le Conseil commercial Canada-Chine, le ministre James Kelleher annonçait en janvier un certain nombre de mesures que prendra le gouvernement canadien pour renforcer les échanges avec la Chine. D'abord, le Gouvernement augmentera les effectifs canadiens à Beijing et à Hong Kong, et étudiera la forme que pourrait prendre une présence canadienne à Shanghai. M. Kelleher déclarait également l'intention de son gouvernement d'accélérer la construction de la nouvelle ambassade du Canada à Beijing. Le Canada participera, à l'invitation de la Chine, à la foire commerciale Asie-Pacifique de novembre à Beijing. Enfin, M. Kelleher espérait avoir l'occasion, avec d'autres ministres canadiens, de se rendre en Chine en compagnie de délégations commerciales au cours de l'année. Les ministres chinois des Relations économiques et du Commerce extérieur et des Ressources hydrauliques et de l'Électricité ont pour leur part accepté de venir au Canada en 1985.

Le Canada étudiera également la question du financement des importations technologiques de la Chine, pour être « en mesure de répondre intégralement aux attentes » de ce pays, soulignait d'autre part le ministre du Commerce extérieur. Le Canada et la Chine continueront leurs efforts en vue de la diversification des exportations de biens manufacturés chinois au Canada. La Chine pourrait pour sa part investir dans les secteurs alimentaire et de la potasse au Canada, afin d'assurer ses approvisionnements. Enfin, le Canada entend continuer à orienter sa stratégie d'exportation en Chine sur le développement du secteur énergétique et l'amélioration du réseau de communications du pays¹²⁴.

3 – LA CORÉE DU SUD

M. James Kelleher se rendait en Corée du Sud au début de février à la tête d'une délégation commerciale. Le ministre canadien du Commerce extérieur participait à la huitième réunion des ministres du Commerce du Canada et de la Corée. La délégation canadienne rencontrait par ailleurs des gens d'affaires coréens. Pendant son séjour, M. Kelleher a déposé au nom du gouvernement canadien une gerbe au pied du monument érigé à la mémoire des personnes disparues lorsqu'un appareil de la *Korean Airlines* fut abattu par les Soviétiques en septembre 1983¹²⁵.

4 – LE JAPON

La première visite asiatique du ministre canadien du Commerce extérieur était à destination de la Corée du Sud et du Japon. Deuxième plus important client du Canada, le Japon augmentait de 25% en 1984 ses achats au Canada. À Tokyo, où il séjournait du 6 au 8

122. Jean CHARTIER, *Le Devoir*, 8 mars 1985, p. 11.

123. *Le Devoir*, 25 mars 1985, p. 3.

124. Ministère des Affaires extérieures, *Discours n° 85/02*, 21 janvier 1985.

125. *Ibid.*, *Communiqué n° 07*, 24 janvier 1985 et *Communiqué n° 14*, 7 février 1985.

février, M. Kelleher avait des entretiens avec le ministre du Commerce international et de l'Industrie, M. Keijiro Murata. Le ministre canadien assurait son homologue japonais de l'intention de son gouvernement de créer un environnement propice à l'échange de contrats entre les hommes d'affaires des deux pays. MM. Kelleher et Murata ont reconnu la nécessité d'encourager les investissements et d'accroître la coopération entre les industries de financement et de service et dans le domaine de la science et de la technologie. M. Kelleher aurait particulièrement demandé au Japon d'investir davantage au Canada et d'augmenter ses achats de produits canadiens. Par ailleurs, le ministre canadien et M. Shintaro Abe, ministre des Affaires étrangères, soulignaient l'importance que se tienne une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales, à laquelle participeraient les PVD. M. Kelleher abordait également la question des nouvelles négociations du GATT devant la Chambre de commerce du Canada au Japon, tout en exposant les objectifs commerciaux du gouvernement conservateur¹²⁶.

À la fin du trimestre, les négociations relatives au nombre de voitures japonaises qui seraient importées au Canada n'étaient pas encore terminées même si l'entente expirait le 31 mars. La position du Canada demeurait inchangée, une augmentation des exportations japonaises restant tributaire d'un accroissement des investissements japonais au Canada. Le 29 mars, le ministre Sinclair Stevens déclarait que le gouvernement espérait pouvoir conclure une entente avec le Japon à la mi-mai sur la poursuite des restrictions volontaires. Les ententes conclues les années précédentes suivaient habituellement le modèle des ententes conclues entre les États-Unis et le Japon. À l'hiver, ceux-ci s'entendaient sur la levée des quotas en échange d'une augmentation des investissements japonais aux États-Unis, le Japon s'engageant également à limiter l'augmentation de ses exportations de véhicules sur le marché américain¹²⁷.

Les discussions se poursuivaient d'autre part sur le projet de vente de gaz naturel liquéfié au Japon. Les quatre compagnies japonaises engagées dans le projet acceptaient de repousser la date limite, qu'elles avaient fixées au 31 mars, d'annulation du projet si des accords sur les prix, les dates de livraison et autres questions importantes n'avaient pas été conclus. Le consortium de compagnies canadiennes et américaines obtenait ce nouveau délai après avoir fait des concessions sur le prix. Les changements annoncés à la politique énergétique canadienne auraient également joué un rôle dans la décision japonaise¹²⁸.

5 - LE VIETNAM ET LA THAÏLANDE

Le gouvernement du Canada publiait le 15 mars une déclaration dans laquelle il déplorait les attaques vietnamiennes perpétrées en Thaïlande depuis le 5 mars ainsi qu'à la frontière thaïlando-cambodgienne. Le Canada s'insurgeait contre les violations de la souveraineté thaïlandaise et le mépris des principes de conduite internationale dont fait preuve le Vietnam dans ce conflit¹²⁹.

6 - L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

L'ACDI s'engageait à fournir une aide financière d'environ \$300,000 dollars par année dans le cadre d'un projet d'assistance à l'Université Terbuka et Djakarta qui sera effectué par une institution de la Colombie-Britannique¹³⁰. L'Agence canadienne affectait d'autre part

126. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 07*, 24 janvier 1985 et *Discours n° 85/04*, 8 février 1985; *Le Devoir*, 8 février 1985, p. 3.

127. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 30 mars 1985, p. 13.

128. *The Globe and Mail*, 4 avril 1985, p. B12.

129. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 29*, 15 mars 1985.

130. ACDI, *Communiqué n° 85-14*, 18 février 1985.

\$3,3 millions sur trois ans à un projet de la Fondation Aga Khan dont l'objectif sera d'augmenter la production alimentaire dans des villages du nord du Pakistan. La Fondation Aga Khan et d'autres ONG fourniront le reste de la somme nécessaire à ce projet d'un coût total de \$9,9 millions¹³¹. Le Canada s'engageait d'autre part, pour le Pakistan, à participer avec sept autres donateurs dont la Banque mondiale, à un projet de \$846,5 millions – dont \$50 millions fournis par l'ACDI – pour l'amélioration des terres agricoles¹³².

O – Chronologie thématique*

Le Canada et la RFA

Fin-février:

De passage en Allemagne de l'Ouest, le ministre canadien de l'Expansion industrielle régionale a un entretien avec le ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss. M. Strauss est président du conseil de surveillance d'Airbus et les deux hommes discutent de ce programme.

Représentation du Canada à la FAO

5 février:

Le quotidien *The Globe and Mail*, citant des documents du ministère des Affaires extérieures obtenus en vertu de la loi sur l'accès à l'information, déclare que le ministère des Affaires extérieures avait recommandé dès 1980 que soit créé un poste d'ambassadeur à la FAO. L'ancien ministre de l'Agriculture libéral, M. Eugène Whelan, avait été nommé ambassadeur à la FAO par le gouvernement libéral tout juste avant le déclenchement des élections, ce qui avait amené le Parti conservateur à qualifier de récompense politique la création de ce poste. Le gouvernement Mulroney avait d'ailleurs annulé cette nomination après son arrivée au pouvoir.

Le Canada et le PNUE

3 janvier:

Le *Globe and Mail* rapporte que la contribution du Canada au Programme des Nations Unies pour l'environnement sera de \$1,1 million en 1985-86, une baisse de \$135,000 par rapport à la contribution annoncée en octobre 1983 aux Nations Unies par le ministre canadien de l'Environnement.

Entente Canada-OCDE en matière de terminologie

Début février:

Le Canada et l'OCDE signent un accord d'une durée de cinq ans permettant l'utilisation d'un service de consultations des bases de données de la banque de terminologie du gouvernement canadien et du siège de l'OCDE à Ottawa.

Conférence de l'ACCT

Février:

Le ministre des Communications participe à la conférence de l'Agence de Coopération culturelle et technique sur l'expansion de l'espace audiovisuel francophone, qui a lieu au Caire.

131. ACDI, *Communiqué n° 85-20*, 12 mars 1985.

132. ACDI, *Communiqué n° 85-01*, 14 janvier 1985.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements rapportés dans les rubriques précédentes.

Convention sur la protection de la couche d'ozone

22 mars :

Le gouvernement du Canada annonce qu'il a signé à Vienne une Convention internationale pour la protection de la couche d'ozone.

Promotion des exportations

Mars :

Le projet Carrefour 85, lancé par le ministre du commerce extérieur dans le cadre du programme de promotion des exportations « Exportations 85 », permet à des entreprises canadiennes de toutes les régions de rencontrer individuellement des délégués commerciaux en poste à l'étranger et au Canada ainsi que des représentants du ministère de l'Expansion industrielle régionale, de l'ACDI, de la SEE, des conseillers scientifiques canadiens oeuvrant à l'étranger et des agents des gouvernements provinciaux.

Le commerce canadien du pétrole

7 mars :

Citant les derniers chiffres publiés par *Statistique Canada*, le *Globe and Mail* rapporte que les exportations canadiennes de pétrole à destination des États-Unis ont augmenté de presque \$1 milliard en 1984. Les exportations canadiennes de pétrole aux États-Unis se sont accrues dans une proportion de presque 22% par rapport à 1983.

22 mars :

Un représentant du ministère de l'Énergie, sur la base de données récentes de *Statistique Canada*, affirme que les importations canadiennes de pétrole en provenance des pays du Moyen-Orient ont chuté en 1984, les États-Unis devenant alors un fournisseur plus important du Canada. Ces derniers, avec le Vénézuéla et le Mexique, fournissent la moitié des approvisionnements canadiens en pétrole brut.

Le Canada à l'Expo 85 de Tsukuba, au Japon

14 mars :

Le ministère des Affaires extérieures annonce l'ouverture du pavillon canadien à Expo 85, exposition internationale sur la science qui se déroulera jusqu'à la mi-septembre à Tsukuba, au Japon.

Aide au développement

11 février :

Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, annonce la conclusion d'un accord de coopération technique entre le Canada et l'Institut de développement économique fondé par la Banque mondiale. Le Canada fournira jusqu'à 1 million sur trois ans à l'Institut pour ses programmes de formation et de fourniture de matériel aux cadres supérieurs des pays en développement. Ces fonds devront être utilisés pour le recrutement de Canadiens ou de firmes canadiennes.

Des réacteurs nucléaires pour le système de radars du Nord?

Mi-février :

Un député néo-démocrate déclare aux Communes que l'EACL a entrepris des négociations avec le département américain de l'Énergie et l'Armée de l'air américaine en vue d'un programme de recherche sur la construction de petits réacteurs nucléaires qui pourraient fournir l'énergie nécessaire à un nouveau système de surveillance radar dans l'Arctique. Selon M. James Fulton, l'EACL aurait fourni \$450,000 à ce projet en 1984 et devrait y

verser environ \$2,5 millions en 1985. Citant des documents américains, le député néo-démocrate ajoutait que le projet envisage la construction de deux prototypes et leur installation au Canada en 1987.

Attentat terroriste à l'ambassade de Turquie à Ottawa

12 mars:

Trois Arméniens investissent l'ambassade turque à Ottawa, faisant un mort. La Turquie avait manifesté plus tôt au Canada son inquiétude à l'endroit de possibles attentats terroristes et les mesures de sécurité à l'ambassade avaient été renforcées en février. À la suite de l'attentat, une certaine confusion règne quant aux demandes renouvelées de mesures de sécurité plus importantes qu'avaient effectuées la Turquie entre la mi-février et l'attentat, demandes dont les ministres des Affaires extérieures et de la Défense n'étaient pas au courant avant l'enquête consécutive à l'attentat. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclare que la GRC avait quant à elle été informée de l'inquiétude des Turcs et qu'elle avait pris les mesures nécessaires.

Le Canada et les droits des minorités

8 mars:

Devant la III^{ème} Conférence internationale de droit constitutionnel sur les droits des minorités qui a lieu à Québec, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures expose les réalisations du Canada dans ce domaine, ainsi que les efforts entrepris par la communauté internationale.

Les expériences de la CIA au Canada

14 mars:

The Globe and Mail rapporte que les États-Unis ont rejeté la proposition du secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures d'une rencontre pour tenter de régler une poursuite intentée il y a plus de quatre ans par neuf Canadiens ayant été soumis à des expériences de lavage de cerveau financées en partie par la CIA il y a une vingtaine d'années.

Emprunt

6 mars:

Le ministère des Finances annonce qu'il empruntera \$500 millions US sur le marché européen des obligations, à un taux de 11,5%. L'emprunt servira à rembourser une émission en francs suisses et à consolider les réserves de devises du Canada.

Nouveau sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures

8 janvier:

À l'occasion d'un remaniement au sein des postes de la haute fonction publique, le Premier ministre canadien annonce la nomination de M. Gordon Smith au poste de sous-secrétaire d'État aux affaires extérieures. M. Smith y remplace M. de Montigny Marchand.

Nominations diplomatiques

4 février:

On annonce la nomination de M. Roy McMurtry, ancien solliciteur général de l'Ontario, au poste de haut-commissaire du Canada à Londres.

29 mars:

MM. Claude Charland et André Couvrette et Mme Louise Fréchette sont nommés ambassadeurs du Canada en Italie, en Grèce et en Argentine. M. A.L. Halliday sera Consul général du Canada à Chicago et Mme Joan P. Winsler Consul général à Los Angeles.